

Maitre Marianne NAPPI
Notaire à PENTA DI CASINCA (20213), RT 10, Folelli

AVIS DE CRÉATION DE TITRE DE PROPRIÉTÉ

Commune de TAGLIO-ISOLACCIO (HAUTE-CORSE)

Date de l'acte : 28 septembre 2026

Suivant acte reçu par Maître Marianne NAPPI, notaire à PENTA DI CASINCA (20213) Folelli.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil au profit de :

Identité des requérants :

*Mme Monique Catherine VESPERINI, demeurant à VILLENEUVE-LE-ROI (Val de Marne), 6 bis, rue Camille Pelletan, née à VILLENEUVE-LE-ROI le 8 Mai 1951, *Mr Dominique François VESPERINI, demeurant à LUCCIANA (20290), 69 Stretta di Panconi, né à VILLENEUVE SAINT GEORGES le 5 Février 1962, *Mr Marc Jean-Philippe VESPERINI, demeurant à JOINVILLE LE PONT (94340), 12 Rue Joyeuse, né à CHOISY LE ROI le 27 Novembre 1970, *Mr Serge Pierre Henri BROCHETON, demeurant à BEZIERS (34500), 32 Avenue du Président Wilson, né à BEZIERS (34500) le 6 Octobre 1971, *Mme Chloé BROCHETON, demeurant à SERVIAN (34290), 3 Faubourg Floréal, née à BEZIERS (Hérault) le 20 Mars 1999, *Mr Thilbaut BROCHETON, demeurant à SERVIAN (34290), 3 Faubourg Floréal, né à BEZIERS (Hérault) le 2 Mai 2003, *Mr François Antoine HOFFMANN-VESPERINI, demeurant à ALTORF (67420), 10 Rue Principale, né à STRASBOURG (67000) le 26 Octobre 1945, *Mme Catherine Sophie VESPERINI, demeurant à LE THORONET (83340), 153 Chemin des Codouls, née à STRASBOURG (67000) le 6 Janvier 1949, *Mme Jacqueline VESPERINI, demeurant à LUTZELBOURG (57820), 28 Rue Konzett, née à STRASBOURG (67000) le 14 Mai 1951, *Mr Jean-Charles VESPERINI, demeurant à BISCHHEIM (67800), 11 Rue Lamartine, né à STRASBOURG (67000) le 3 Juin 1952, *Mr Gregory Jean Xavier VESPERINI, demeurant à STILL (67190), 34 rue de la Paix, né à STRASBOURG (67000) le 9 Septembre 1991, *Mme Marie-Josée VESPERINI, , demeurant à BASTIA (20200), 2 Boulevard Hyacinthe de Montera, née à BASTIA (Haute-Corse) le 26 Mars 1947, *Mr François Pierre Toussaint VESPERINI, demeurant à TAGLIO-ISOLACCIO (20230), Hameau de TAGLIO-ISOLACCIO, né à BASTIA (Haute-Corse) le 1er Novembre 1950, *Mme Hélène Andrée VESPERINI, demeurant à TOULOUSE (31000), 4 rue François BOUSQUET, née à MENTON (06500) le 8 Janvier 1950, *Mme Françoise Madeleine Catherine VESPERINI, demeurant à SAN-NICOLAO (20230), Résidence « E POGGIOLE », Bât C, MORIANI-PLAGE, née à MENTON (06500) le 30 Avril 1955 et *Mr Nelson Charles Claude BELOT, demeurant à VALENCIENNES (59300), 11 Rue de la Viewarde, né à BASTIA (20200) le 11 Septembre 1987.

- Désignation des Biens :

Article un

A TAGLIO-ISOLACCIO (HAUTE-CORSE)

Diverses parcelles de terre sises sur le territoire de la commune de TAGLIO-ISOLACCIO (Haute-Corse) et figurant au cadastre rénové de ladite commune sous les références suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	32	FERRIGNACCIO	16 a 60 ca
D	463	CHIUSA	04 a 92 ca
E	262	TAGLIO	56 a 52 ca

Article deux**A TAGLIO-ISOLACCIO (Haute-Corse)**

Une maison d'habitation composée d'un appartement sis au rez-de-chaussée comprenant une entrée, une pièce à usage de séjour, une cuisine, deux chambres et une salle d'eau-WC.

- Une écurie à usage de cave sise au sous-sol.
- Combles.

Le tout figurant au cadastre rénové de ladite commune sous les références suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	461	TAGLIO	01 a 16 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Les opérations seront reçues en l'Etude du notaire soussigné dans un délai maximum de 3 mois à compter de la parution du présent avis.

**Adresse électronique de l'étude : marianne.nappi@notaires.fr
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)**